

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“Quand quelqu’un désire la santé, il faut d’abord lui demander s’il est prêt à supprimer les causes de la maladie. Alors seulement est-il possible de l’aider.”

Hippocrate



▶ 4-5

« Ensemble Saint-Amand au cœur » réélue dès le 1^{er} tour

Le chiffre

50,96%

de suffrages exprimés en faveur du groupe Ensemble Saint-Amand au cœur

▶ 2 **Coronavirus : les commerçants s’organisent**

▶ 8 **Transports : une offre réduite**



▶ 2-3

Covid-19 : la Ville, l’hôpital et les commerces s’organisent

Les commerçants s'organisent avec la mise en place d'un service de livraison à domicile

Solidarité : Pizza Duo offre des pizzas aux blouses blanches

Plutôt que de jeter ses aliments périssables, l'enseigne Pizza Duo a décidé d'aider en offrant des pizzas aux pompiers et aux blouses blanches du centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux, lundi 16 mars. Une belle initiative.

Sur le pas de la porte, un écriteau invite à respecter des distances de sécurité : celles-ci sont d'ailleurs matérialisées, au sol. Les clients doivent se tenir derrière les lignes, à un mètre les uns des autres. Dans l'ensemble des commerces encore ouverts de la cité thermale, des dispositions ont été prises pour protéger les clients et le personnel des risques liés à la propagation du Covid-19.



À Saint-Amand-les-Eaux, les commerçants ne respectent pas seulement les consignes du gouvernement ; ils ont également décidé de jouer la carte de l'entraide et de la solidarité.

En effet, la boucherie Pollet propose un service de livraison gratuit et ce, quotidiennement. Un service des plus utiles, notamment pour les personnes âgées et/ou fragiles. D'autant qu'il ne s'agit pas seulement de faire le plein de viandes : ce service est ouvert aux différents commerçants et ce, gratuitement. « Je travaille avec les deux primeurs, M'Bio et Forteza, ainsi qu'avec toutes les boulangeries. »

▶ Pour bénéficier du service, appelez les primeurs et les boulangers en premier, passez commande puis téléphonez chez Pollet.

▶ Forteza : 03 27 27 86 85

▶ M'Bio : 03 27 19 21 30

▶ Pollet : 03 27 48 55 72

Mesures de confinement : quels sont les déplacements autorisés ?

De nouvelles mesures ont été annoncées par le Président de la République lundi 16 mars pour enrayer la propagation du Covid-19. Parmi elles : des mesures de confinement. L'objectif : réduire, au strict minimum, les contacts et les déplacements.

▶ Les motifs valables de déplacement

Les personnes sont tenues de se déplacer seules et pour l'un des motifs suivants :

- ▶ Se rendre sur son lieu de travail, à partir de son domicile, dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- ▶ Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- ▶ Se rendre chez un professionnel de la santé ;
- ▶ Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- ▶ Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

▶ Les justificatifs à produire en cas de contrôle

Toute personne doit être en mesure de fournir une attestation sur l'honneur. Vous pouvez, soit la télécharger sur www.interieur.gouv.fr, soit la rédiger par vous-même.

En cas de manquement, vous risquez d'écoper d'une amende allant de 38 à 135 euros.

▶ Les établissements fermés

- ▶ Les salles d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple ;
- ▶ Les magasins de vente et les centres commerciaux, sauf pour leurs activités de livraison et de retraits de commandes ;
- ▶ Les restaurants et débits de boissons sauf pour leurs activités de livraison et de vente à emporter ;
- ▶ Les salles de danses et les salles de jeux ;
- ▶ Les bibliothèques et les centres de documentation ;
- ▶ Les musées, les salles d'expositions ;
- ▶ Les établissements sportifs couverts ;
- ▶ Les établissements de plein air ;
- ▶ Les chapiteaux, tentes et structures ;
- ▶ Les établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, les centres de vacances, les centres de loisirs sans hébergement.

▶ Les établissements qui restent ouverts

- ▶ Les commerces alimentaires (y compris les Drive) ;
- ▶ Les marchés alimentaires, clos ou ouverts ;
- ▶ Les pharmacies ;
- ▶ Les stations-services ;
- ▶ Les banques ;
- ▶ Les bureaux de tabac et distribution de la presse ;
- ▶ Les animaleries ;
- ▶ Les garages automobiles ;
- ▶ Les blanchisseries et teintureries ;
- ▶ Les pompes funèbres...

À noter : les bars et les restaurants sont fermés. Toutefois, ils peuvent poursuivre leurs activités de livraison et de vente à emporter.

▶ Pour consulter la liste complète des activités autorisées, rendez-vous sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Les recommandations du Ministère de la Santé



CORONAVIRUS Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus



COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

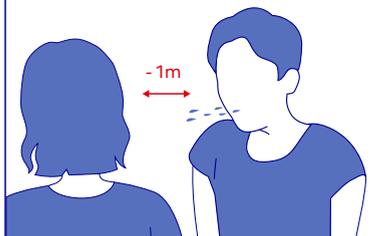


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

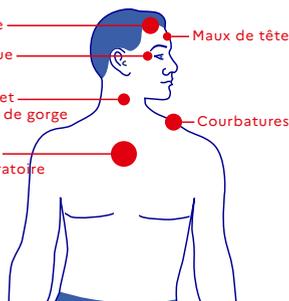
• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre
Fatigue
Toux et maux de gorge
Gêne respiratoire



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

Que faire en cas de symptômes ?

- ▶ Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences.
- ▶ Fièvre, détresse respiratoire, toux... Appelez le 15.

Téléphone gratuit pour les patients du centre hospitalier

Les visites sont interdites au centre hospitalier, ainsi que dans tous les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

Pour que les patients et les résidents puissent entretenir plus facilement des liens avec leurs proches et, en raison des mesures de confinement annoncées par le gouvernement, le centre hospitalier a décidé de permettre à chacun de disposer du téléphone et de la télévision gratuitement.

Des actions de solidarité sont également menées avec les médecins de Ville.

Coronavirus : les actions de la Ville

Suite aux directives du Président de la République et du Gouvernement, la Ville a pris des mesures pour pouvoir continuer d'assurer les missions essentielles du quotidien.

Mise en place d'un numéro unique pour répondre à toutes vos questions sur les services municipaux

L'ensemble des services de la Ville et du CCAS sont fermés au public afin de limiter les contacts et les déplacements des agents et des administrés.

Toutefois, un accueil physique unique en mairie rue de Rivoli, après prise de rendez-vous téléphonique, est maintenu avec une astreinte technique, sociale et administrative pour les urgences et les démarches indispensables.

- ▶ Pour prendre rendez-vous et pour toute question portant sur les services municipaux, appelez au 03 27 22 48 00.

Accueil des enfants du personnel soignant, aides à domicile : des agents mobilisés

Les services s'organisent pour que les missions essentielles puissent continuer de s'effectuer au quotidien. Dans l'exercice de leurs fonctions, les agents mettent en application les gestes barrières.

L'Éducation Nationale et la mairie, au travers de ses services périscolaires, assurent l'accueil des enfants des Amandinois qui travaillent dans le secteur médico-social et qui ne disposent d'aucune autre solution.

Les aides à domicile du CCAS continuent d'intervenir sur le terrain pour les soins aux personnes et les repas avec des masques, des gants et du gel hydro-alcoolique. Une attention particulière est portée aux personnes les plus isolées pour s'assurer qu'elles puissent s'approvisionner.

Et pour les médecins de Ville, comment ça se passe ?

Le président de la SPEMED (association de formation médicale continue des généralistes et spécialistes de l'amandinois), Anthony Haro, a publié plusieurs vidéos sur YouTube pour faire le point sur la situation.

- ▶ Tapez « Anthony Haro » dans la barre de recherches YouTube



La liste « Ensemble Saint-Amand au cœur » menée par Alain Bocquet réélue dès le 1^{er} tour

Au terme d'un scrutin hors normes avec quatre listes en compétition et les contraintes liées à la menace du coronavirus, le premier tour des élections municipales s'est conclu par la victoire de la liste menée par le maire sortant. Alain Bocquet et ses colistiers « Ensemble Saint-Amand au cœur » ont rassemblé 50,96 % des suffrages exprimés avec 2485 voix. Derrière, la liste « Alliance amandinoise » d'Eric Renaud obtient 1404 voix, 28,79 % des exprimés, la liste « Défendre les Amandinois » de Guillaume Florquin totalise 571 voix, 11,71 % des exprimés et la liste « Agir pour St-Amand » d'Eric Castelain recueille 416 voix, 8,53 % des exprimés.

Alain Bocquet reste donc majoritaire dans le nouveau conseil avec 25 élus de sa liste ; Eric Renaud obtient 5 sièges, Guillaume Florquin, 2 sièges et Eric Castelain, 1.

La journée électorale s'est déroulée dans une ambiance très particulière qui s'est traduite par une forte abstention. Les bureaux de vote n'ont enregistré que 5001 votants contre 7409 en 2014. Le taux d'abstention est donc de 60,5 %.

Un scrutin réalisé avec des précautions sanitaires

Dans les seize bureaux où étaient convoqués les électeurs les recommandations sanitaires

ont été appliquées à la lettre puisque des balisages d'accès aux isolements, aux urnes étaient en place tandis que des gels hydro-alcooliques, des stylos billes neufs étaient à disposition. Les isolements et tables étaient nettoyés à chaque passage d'électeurs et le plus souvent, ceux-ci présentaient leurs documents aux assesseurs (gantés) de manière à éviter les contacts directs.

Conséquences de ces nécessaires précautions, le bureau centralisateur a rassemblé moins de citoyens qu'à l'ordinaire. Et les conversations y portaient tout autant sur les effets du coronavirus que sur l'issue du scrutin.

L'annonce des résultats s'est faite au milieu de la soirée après les vérifications soigneuses des chiffres et des procédures.

« Le maire de tous »

Alain Bocquet proclama les résultats globaux du scrutin et en profita pour « remercier les 134 candidats des quatre listes en présence pour leur participation à un débat démocratique, dans un contexte très particulier »

Il évoqua ensuite « la composition bigarrée du nouveau conseil », concluant : « Je suis le maire de tous et même de mes opposants. Nous travaillerons ensemble »

Le nouveau conseil

Ensemble Saint-Amand au cœur

- Alain Bocquet
- Cécile Grasso-Nowak
- Fabien Roussel
- Nelly Szymanski
- David Leclercq
- Florence Delférière-Ville
- Ludovic Dhote
- Noura Atmani
- Jean-Marc Mondino
- Corinne Alexandre
- Dominique Boutelier
- Hélène Da Silva-Collier
- Didier Legrain
- Pascale Teite
- Patrick Dufour
- Déborah Postiaux
- Mounir Outmaghoust
- Sylvie Wiart
- Franç De Nève
- Thérèse Fañçois-Parent
- Régis Van Gulk
- Christabel Tournois-Veaux
- Frédéric Vanruymbeke,
- Virginie Picart-Derisbourg
- Eric Pynte

Alliance Amandinoise

- Eric Renaud
- Claudine Deroeux-Duvivier,
- Antoine Deltour
- Nathalie Bigex-Grimaux
- Hassane Meftouh

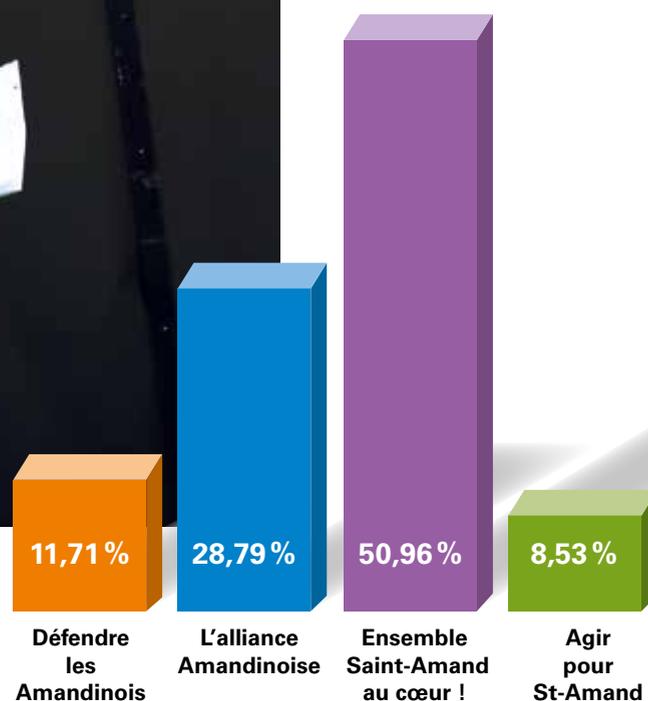
Défendre les Amandinois

- Guillaume Florquin
- Bérengère Maurisse

Agir pour St Amand

- Eric Castelain

Lors de la brève allocution du maire, son dernier thème fut celui de l'aggravation des effets de l'épidémie du Covid 19 dans les jours qui viennent. « Nous avons des décisions à prendre. » Le nouveau conseil se réunira à huis clos ce samedi « pour se mettre aussitôt en ordre de bataille. »



Résultats des élections municipales

Bureaux de la commune		Inscrits	Exprimés	Défendre les Amandinois	L'alliance Amandinoise	Ensemble Saint-Amand au cœur !	Agir pour St-Amand
				Guillaume Florquin	Éric Renaud	Alain Bocquet	Éric Castelain
1 ^{er}	Pôle culturel Jean Ferrat	805	296	34	112	114	36
2 ^e	Pôle culturel Jean Ferrat	742	294	33	93	139	29
3 ^e	Pôle culturel Jean Ferrat	749	322	31	90	163	38
4 ^e	École maternelle Henri Barbusse	1161	470	77	121	233	39
5 ^e	École Louise Dematte	822	377	25	130	193	29
6 ^e	École Louise Dematte	751	320	45	104	154	17
7 ^e	Espace Solidarité Raymond Bédé	1029	318	36	60	206	16
8 ^e	Espace André Malraux	788	317	36	76	170	35
9 ^e	École maternelle Jules Ferry	667	206	26	61	101	18
10 ^e	École maternelle Jules Ferry	631	181	22	55	93	11
11 ^e	Salle Alfred Lemaître	651	228	30	54	134	10
12 ^e	Salle Alfred Lemaître	664	247	14	62	153	18
13 ^e	Maison de l'Enfance	663	244	27	72	129	16
14 ^e	Maison de l'Enfance	640	239	22	69	136	12
15 ^e	École Georges Wallers	773	321	53	83	141	44
16 ^e	École Georges Wallers	1152	496	60	162	226	48
TOTAL		12688	4876	571	1404	2485	416

Sport

Matches, courses, entraînements... Le sport à l'arrêt

Suite aux arrêtés pris par le gouvernement en date des 14 et 15 mars pour lutter contre la propagation du Covid-19, les établissements sportifs couverts, tout comme les établissements de plein air, ont dû fermer leurs portes.

En conséquence, l'ensemble des événements sportifs (matches, courses, entraînements, etc.) sont annulés. Retrouvez, ci-dessous, un récapitulatif.

▶ FOOTBALL

Le SAFC a décidé d'annuler toutes les séances d'entraînement, matches amicaux et autre événement jusqu'à nouvel ordre. Le tournoi international est également annulé cette saison.

▶ BASKET

L'épidémie de coronavirus a mis à l'arrêt les championnats féminins professionnels. Le match du SAHB de Ligue Féminine contre Basket Landes a donc été reporté. Différentes options sont à l'étude pour permettre de terminer la saison.

▶ TENNIS

Les compétitions individuelles, les tournois et les entraînements sont suspendus. L'Open de la Cité Thermale, qui devait se dérouler du 16 mars au 19 avril, n'aura donc pas lieu.

▶ HANDBALL

Afin de faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19 et par mesure de précaution et de responsabilité, la FFHandball suspend toutes les compétitions nationales, régionales et départementales jusqu'au 5 avril inclus. Sont donc annulés, les matches de Division 2 du HBCSA-PH contre Celles-sur-Belle (14 mars) et contre Plan-de-Cuques (4 avril). Les entraînements jeunes jusqu'aux équipes U18 ans sont également annulés.

▶ COURSE

La course La Forestière, organisée par le NSAEC, est annulée. Elle devait se dérouler dimanche 29 mars.



Football

Soleil et foot joyeux

Le tournoi féminin UNSS a été organisé jeudi 12 mars, avant que les événements sportifs ne soient annulés. Les Amandinoises sont arrivées troisièmes.

Les 29 jeunes footballeuses Amandinoises de la section sportive scolaire du Lycée Ernest-Couteaux ont terminé troisièmes du Tournoi académique excellence filles mettant sur le terrain des U16, 17 et 18. Elles ont laissé la première place à Lambersart et Liévin qui, au sortir du stade, se partageaient la plus haute marche du podium (elles seront reclassées selon les critères d'âge).

Le classement ne dit pas l'essentiel d'une journée sportive rassemblant les cinq meilleures formations du Nord-Pas de Calais pour un tournoi organisé avec efficacité par les professeurs d'EPS du Lycée E.-Couteaux. Les deux terrains synthétiques du centre et de Notre Dame d'Amour ont été mobilisés pour ces rencontres se déroulant en quatre matchs de 30 minutes pour chaque équipe.

« Le tournoi, sous le soleil, a bénéficié d'une très bonne ambiance avec du beau jeu, de l'engagement et de la sportivité. Aucun carton jaune n'a été distribué et on a apprécié de beaux échanges. Ce jeunes progressent », confiait un coach des jeunes Amandinoises.

Les matches ont été arbitrés par des jeunes officielles qui lors de leurs cursus apprennent les règles et sont donc amenées à les appliquer et les faire respecter sur le terrain. Sur ce plan, le tournoi a aussi été une réussite.

L'équipe victorieuse rencontrera celle de l'Académie d'Amiens : la gagnante représentera les Hauts de France au tournoi national.

▶ Classement provisoire : 1^{er} Lycée Jean-Perrin, Lambersart. 2^e Lycée Henri-Darras, Liévin. 3^e Lycée Ernest-Couteaux.



Des œuvres du fonds ancien (dont le fameux Catholicon) désormais consultables sur le net

Depuis peu, une partie des œuvres du fonds patrimonial de Saint-Amand-les-Eaux est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'Armarium, la bibliothèque numérique du patrimoine écrit, graphique et littéraire des Hauts-de-France.

Parmi les documents disponibles, un ouvrage remarquable : le Catholicon, écrit en 1286 par Giovanni Balbi (dit « Jean de Gênes »). Il s'agit de l'un des premiers dictionnaires latins à avoir adopté un ordre strictement alphabétique.

De nombreux écrits portant sur le thermalisme sont également à découvrir. Certains retracent les avancées de la recherche médicale et revêtent un intérêt d'ordre scientifique ; d'autres font office de témoignages sur l'activité de l'établissement amandinois, en activité depuis l'époque romaine.

▶ www.armarium-hautsdefrance.fr

Jeu à la télé

Colette Nocon sacrée « Super-Champion »

Applaudissements ! Bel éclat de joie samedi dans le studio parisien de « Questions pour un super champion » et surtout chez les supporters amandinois de Colette Nocon. Cette experte, professeur de collège vient de décrocher pour la deuxième fois le jackpot en remportant un cinquième match consécutif de cette confrontation à haut niveau. Ouvert aux champions ayant déjà gagné cinq parties dans le jeu diffusé au quotidien, ce niveau supérieur, hebdomadaire, a permis à Colette Nocon d'accéder au graal. Le titre envié de super-champion est associé à une dotation substantielle en euros sonnants et trébuchants.



Colette Nocon est connue dans notre commune comme la fondatrice du club « Questions pour un champion ». Ce titre 2020 est une médaille supplémentaire à son palmarès qui compte déjà un titre similaire décroché en 1996 du temps de Julien Lepers. Elle va poursuivre la compétition dès samedi prochain pour doubler sa mise ! Bravo

crocher pour la deuxième fois le jackpot en remportant un cinquième match consécutif de cette confrontation à haut niveau. Ouvert aux champions ayant déjà gagné cinq parties dans le jeu diffusé au quotidien, ce niveau supérieur, hebdomadaire, a permis à Colette Nocon d'accéder au graal. Le titre envié de super-champion est associé à une dotation substantielle en euros sonnants et trébuchants.

Se jouer des arnaques et fake news en ligne

Qui n'a jamais eu l'oeil et l'attention attirés par une offre alléchante sur le Net, un mobile à 1 euro, une réduction de 90 % sur un équipement de la maison... Tenter d'en bénéficier, c'est tomber dans le piège de malveillants qui cherchent au mieux à connaître votre mail, au pire à vous subtiliser les numéros de votre carte bancaire ! C'est pour transmettre les bons réflexes à acquérir face à ces tentatives d'hameçonnage que le dernier atelier numérique tenu à la médiathèque a exploré le thème. Une approche conviviale et pratique donnant les clés d'une sécurité accrue face aux dangers du net. Ainsi a-t-il permis d'approcher les méthodes pour déjouer les pièges de « fake news », des appâts que notre paresse intellectuelle ou notre naïveté peut nous amener à gober.

Entrepris par la Porte du Hainaut destinée à rendre chacun plus autonome face aux usages numériques et à savoir en capter les opportunités, l'atelier a été suivi par une quinzaine d'internautes, tous satisfaits des préconisations transmises : vérifier les URL, vérifier les véritables adresses des liens (en bas à gauche de l'écran quand on passe la souris), changer ses mots de passe, ne jamais transmettre d'infos sensibles sans vérifier l'identité du demandeur, réfléchir avant de partager une photo, un lien, une information... Bref, prudence, attention et réflexion.



Faucons pèlerins : bientôt des œufs ?

Ils investissent de plus en plus souvent le nichoir, situé au sommet de la Tour abbatiale ! Y aura-t-il bientôt des œufs ? Si oui, combien ?

▶ Suivez l'aventure du couple de Faucons pèlerins en vous connectant à la webcam qui diffuse, 24 heures sur 24, les images du nid. Rendez-vous sur www.saint-amand-les-eaux.fr

Les oiseaux ont construit leurs nids dans votre jardin

Il est déconseillé de tailler ses haies et d'élaguer ses arbres entre mars et fin juillet pour que les oiseaux puissent mener à bien leurs nichées.

Pasino 03 27 48 19 00
contact-stamand@partouche.com

Cin/Amand 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr

JUSQU'AU

SAM. 28 MARS

La nuit de la Funk

▶ SUITE AUX ANNONCES DU GOUVERNEMENT, CONCERNANT LES MESURES DE PRÉCAUTION PAR RAPPORT AU COVID19, LES ÉVÉNEMENTS SONT REPORTÉS.

▶ 20:30

En bref...

SIAVED**Le ramassage des déchets perturbés**

En raison de la propagation du Covid-19, le SIAVED a annoncé la fermeture de l'ensemble des déchèteries et ce, jusqu'à nouvel ordre. Le siège administratif est également fermé. Merci de déposer vos documents dans la boîte aux lettres à l'entrée du site.

Les interventions de collecte de l'amiante à domicile, ainsi que les reprises, les livraisons et les réparations des bacs de collecte sont également suspendues.

Des perturbations sont susceptibles de subvenir dans les jours à venir sur les collectes des déchets en porte-à-porte.

- ▶ Pour suivre les évolutions au jour le jour, rendez-vous sur www.siaved.fr
- Pour tout renseignement, appelez au 0 800 775 537 (n° vert)

**Transports :
une offre réduite**

▶ **TRANSVILLES :**
DES BUS EN MODE « HORAIRES DE VACANCES »

Suite aux annonces du gouvernement, concernant les mesures de précaution par rapport au Covid-19, Transvilles (en accord avec le SIMOUV) assurera ses services tram, bus, navette et transport à la demande en mode « horaires de vacances ».

- ▶ Pour suivre les évolutions au jour le jour, rendez vous sur www.transvilles.com
- Pour toute question, appelez le service Clients au 03 27 14 52 52

▶ **SNCF : UN TGV SUR DEUX EN CIRCULATION,
UN TER SUR TROIS**

Les transports longue distance vont être progressivement réduits : la SNCF annonce qu'un train de l'offre grande ligne (TGV classiques, Ouigo et trains Intercités) sur deux et un TER sur trois circuleront.

PERMANENCES CCAS

Les permanences au CCAS sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez joindre les structures :

- ▶ CARSAT : 3960
- ▶ FNATH : 06 86 50 49 82 | servjuridique.fnath@wanadoo.fr
- ▶ BGE : 03 27 32 82 39
- ▶ CPAM/CARSAT: 03 20 05 65 70
- ▶ ADIL : 03 62 53 25 19
- ▶ CAF : 0810 25 59 80 ou caf.fr

▶ **NUMÉROS UTILES**

- ▶ Médecin de garde
03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ Pharmacie de garde
03 27 48 37 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre
LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service
Communication, 69 Grand'Place,
59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70,
lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

En raison de l'annulation de l'ensemble des événements publics, liés à la propagation du Coronavirus, il n'y aura naturellement pas d'agenda, de brèves et d'état-civil cette semaine.

Pour continuer d'être régulièrement informés des nouvelles dispositions nationales et locales, n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur la page Facebook et le site Internet de la Ville :

www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/
www.saint-amand-les-eaux.fr